



1
Jours

Marchés Publics et Appels d'Offres - Mode d'Emploi

dans JURIDIQUE - PUBLIC / Réf : JCF-DPAD-54

Objectifs de la formation

- Distinguer un marché public
- Répondre efficacement aux appels d'offres
- Différencier les documents et procédures
- Répondre à un appel d'offres

Programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Déterminer l'environnement juridique de l'achat public

- Le droit interne et communautaire
- Les réformes sur la dématérialisation de l'achat public
- La réglementation des seuils
- Les différentes procédures d'achat (appel d'offres, dialogue compétitif, marchés négociés...)

2. Identifier les besoins de l'acheteur public

- Effectuer une veille ciblée des offres
- Le règlement de la consultation (CCAP, CCTP et CCAG)
- Savoir décoder les notions non écrites

Après-midi

3. Défendre son offre

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Choix du mode de candidature
- Être financièrement concurrentiel
- Les critères de choix
- Présenter ses références
- Formalités administratives (délais, communication...)

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne en relation contractuelle avec les personnes publiques, EPIC, SEM, SPL...

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

